



MULTIRISQUES PROFESSIONNELLES

Du sur-mesure pour les métiers de la restauration

ATLAS propose un produit d'assurance parfaitement adapté aux professionnels de la restauration. Pour aller plus loin, nous nous engageons à vous offrir des solutions **simples** et **innovantes** au meilleur rapport **qualité/prix**.

Découvrez l'offre sur-mesure d'ATLAS

Afin de mieux protéger au quotidien votre établissement, votre image et sa réputation, nous vous proposons une couverture globale. En fonction de vos risques et de la progression de votre chiffre d'affaires, nous définissons avec vous les couvertures et montants de garanties à prévoir. Ainsi vous :

- O Optimisez votre protection
- O Sécurisez votre activité

Vous recherchez une couverture adaptée...

En adaptant les garanties à votre volume d'activité, Atlas Assurances & Finances répond aux exigences les plus précises.

Nous vous proposons :

- O Les Garanties incendie, foudre, explosion, tempête etc... avec une **indemnisation en valeur à neuf sans limitation**.
- O Les Garanties vol, Bris de glaces et enseignes, **détérioration des marchandises en chambres froides** et en cours de transport, dommage aux **matériels électriques et informatiques**, etc...
- O La Garantie **perte d'exploitation** avec **indemnisation en valeur réelle sans limitation**.
- O La **Responsabilité civile professionnelle** étendue aux biens confiés, aux oeuvres d'art exposées, aux prestations extérieures, aux occupations temporaires de salles...



*Selon les conditions en vigueur à la signature du contrat

“ LES GARANTIES



GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISES
Incendie et Risques annexes - Dégâts des eaux - Gel		
Contenu (mobilier, biens personnels, matériels et marchandises) dont espèces et valeurs	Montant réel des dommages 6 000 €	—
Dommmages aux appareils électriques	7 500 €	160 €
Vol		
Contenu (mobilier, biens personnels, matériels, marchandises et aménagement) s)	15 000 €	160 €
dont Espèces et valeurs (y compris en cours de transports)	6 000 €	160 €
Bris de glace et enseignes	Montant réel des dommages	—
Bris de matériels	10 000 €	160 €
Tous risques des matériels informatiques et de bureautique	10 000 €	160 €
Détérioration de marchandises	5 000 €	160 €
Perte d'exploitation	montant réel de la marge brute jusqu'à 24 mois	3 jours ouvrés
Extensions de Pertes d'exploitation		
Difficultés ou impossibilité d'accès, interdiction, fermeture par décision administrative	23 800 €	3 jours ouvrés
Extensions aux garanties dommages		
Dommmages aux matériels et marchandises hors lieux d'exploitation	5 000 €	160 €
Dommmages aux matériels et marchandises transportées	5 000 €	160 €
Perte de la valeur vénale du fonds de commerce	Chiffre d'affaires déclaré	—
Responsabilité civile Exploitation		
Dommmages corporels, matériels et immatériels	7 500 000 € / sinistre	—
Atteintes à l'environnement accidentelles	300 000 € / année d'assurance	1 500 €
Dommmages aux biens confiés	30 000 € / année d'assurance	400 €
Responsabilité Civile dépositaire d'oeuvres	10 000 € / année d'assurance	160 €
Responsabilité civile après livraison		
Dommmages corporels, matériels et immatériels	750 000 € / année d'assurance	400 €